







742 espèces de la flore de France métropolitaine menacées ou quasi menacées

Communiqué de presse - 24 janvier 2019

Pour la première fois, le risque de disparition de l'ensemble de la flore vasculaire de France métropolitaine a été évalué, grâce à une collaboration associant le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN France), la Fédération et le réseau des Conservatoires botaniques nationaux, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Les 4 982 espèces de plantes indigènes recensées sur le territoire ont fait l'objet d'un examen approfondi, conduisant à la parution d'un nouveau chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France. Les résultats montrent que 15 % des espèces encourent un risque de disparition, soit 742 espèces de plantes classées menacées ou quasi menacées.

Les plantes vasculaires correspondent à un groupe qui rassemble l'ensemble des plantes à fleurs, des fougères et des conifères, soit près de 5 000 espèces indigènes recensées en France métropolitaine. L'analyse fine des menaces pour ce groupe extrêmement riche et diversifié a requis plus de trois ans de travaux, la synthèse de près de trente millions de données floristiques rassemblées par les Conservatoires botaniques et la mobilisation d'une quarantaine de botanistes experts. La base scientifique inédite que constitue ce chapitre de la Liste rouge nationale aidera à réorienter les priorités et à poursuivre les stratégies de préservation de la biodiversité à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Toutefois, le manque de connaissances et de données fiables n'a pas permis d'évaluer le niveau de menace de 373 espèces (7 % du total). Parmi elles, certaines pourraient venir augmenter le nombre des espèces menacées.

Les activités humaines au cœur des menaces qui pèsent sur la flore

Les analyses menées dans le cadre de ce chapitre de la Liste rouge ont permis de faire émerger les menaces qui pèsent sur la flore. Parmi celles-ci, on trouve principalement la modification des habitats naturels, l'urbanisation croissante et l'artificialisation des terres, ainsi que l'intensification ou l'abandon de certaines pratiques agricoles. Ces pressions exercées sur les plantes et leurs habitats sont rarement isolées, elles s'additionnent et conduisent, dans un effet de synergie, au constat actuel : 421 espèces se révèlent menacées et 321 autres quasi menacées.

Ainsi, la disparition des zones humides, drainées et asséchées pour l'agriculture ou la construction de nouvelles zones urbaines, menace directement un certain nombre de plantes parmi lesquelles le Panicaut vivipare (classé En danger critique) ou la Salicaire faux-thésium (En danger). L'artificialisation des berges et la canalisation des cours d'eau ont également un impact sur la viabilité de nombreux habitats mettant en péril nombre d'espèces, à l'image du Séneçon des cours d'eau (En danger).

L'abandon progressif du pastoralisme, les changements de pratiques agricoles et l'extension des zones urbaines entraînent la régression des espaces pâturés et avec eux un risque de disparition pour des espèces comme la Spiranthe d'été et le Bouleau nain (toutes deux classées Vulnérables) ou l'Alsine sétacée (En danger). Les espèces dites "messicoles", qui accompagnent les moissons depuis les débuts de l'agriculture, comme la Nigelle des champs (En danger critique) ou la Turgénie à larges feuilles (En danger), sont aujourd'hui fortement affectées par l'intensification agricole et par l'usage excessif d'herbicides non spécifiques.

S'il est à craindre que les changements climatiques mettent en péril un certain nombre d'espèces (en particulier celles qui ont des populations réduites ou une faible aire de répartition, en zone d'altitude notamment), leurs effets sur la végétation sont encore mal connus à des échelles plus locales et de nombreuses études sont en cours pour mieux les anticiper.

Un véritable enjeu pour les humains et les écosystèmes

Le monde végétal est au cœur du fonctionnement des écosystèmes et des services qu'ils nous rendent. C'est de lui que nous tirons de quoi nous nourrir, nous vêtir, nous abriter et nous soigner. À moyen ou long terme, l'érosion croissante de la diversité floristique affecte donc nécessairement notre économie, notre alimentation, notre santé et plus largement notre bien-être. À travers sa diversité et ses variations, la flore crée aussi l'identité et la variété des paysages, elle est ainsi une source d'émerveillement et de richesse pour nos territoires.

Il est encore possible d'agir!

En dépit de cette situation préoccupante, de nombreuses actions d'amélioration des connaissances et de conservation sont mises en œuvre en France en faveur des espèces et des habitats les plus menacés. De nombreux acteurs, parmi lesquels les Conservatoires botaniques nationaux, se mobilisent sur le terrain. Plusieurs espèces comme la Saxifrage œil-de-bouc et le Panicaut vivipare font l'objet de Plans nationaux d'actions. Des sites naturels abritant des plantes menacées comme la Renoncule à fleurs latérales, le Séneçon des cours d'eau ou la Benoîte à fruits divers bénéficient de mesures de gestion et de protection. Le développement de banques de semences et la mise en culture de plants contribuent à la conservation des espèces les plus menacées, comme la très rare Saxifrage de Gizia.

À l'avenir, la poursuite et le renforcement de ces actions apparaissent essentiels pour éviter la disparition des espèces les plus menacées de la flore et sauvegarder le patrimoine floristique exceptionnel de l'Hexagone. Pour assurer leur succès, ces actions devront s'accompagner d'une prise de conscience de chacun et d'une évolution profonde des pratiques de notre société. C'est tout le défi que souhaitent relever les partenaires de la Liste rouge, avec une étape majeure attendue en 2020, année du Congrès mondial de la nature et de la prochaine COP Biodiversité. Au cours du prochain semestre, les Conservatoires botaniques y contribueront en organisant notamment plusieurs actions de communication et de sensibilisation auprès d'un large public : diffusion de vidéos et chiffres clés sur les réseaux sociaux, appel à engagement des citoyens, exposition itinérante, visites de terrain et accueil du public jusqu'à la mi-juin.

Publication et résultats détaillés disponibles sur :

www.uicn.fr/liste-rouge-flore www.fcbn.fr inpn.mnhn.fr/actualites/lire/9541

Contacts:

Comité français de l'UICN

Florian Kirchner Chargé de programme espèces 01 44 05 73 58 / 06 89 29 72 89 florian.kirchner@uicn.fr

Fédération des conservatoires botaniques nationaux

Alexandre Reteau Relations presse 05 62 95 82 75

alexandre.reteau@cbnpmp.fr

Agence française pour la biodiversité

Esther Lemblé Agence Wellcom 01 46 34 15 64 afb@wellcom.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

> Samya Ramdane Relations presse 01 40 79 54 40 presse@mnhn.fr